

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 29 (1900)

Heft: 9

Buchbesprechung: Bibliographies

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

saire de réunir les deux tiers des membres présents à l'Assemblée générale.

ART. 27. — La participation de la Société à la Fête cantonale ou autres est décidée chaque fois par la majorité des membres actifs présents à la réunion.

ART. 28. — Les présents statuts entreront en vigueur dès leur adoption par l'Assemblée générale. Ils seront soumis à l'approbation de la Direction de l'Instruction publique.

Au nom de la Société de chant des Instituteurs de la Gruyère,

Le Secrétaire, *Le Président,*
G. BOUDILLOUD. F. OBERSON. *insp.*

La Direction de l'Instruction publique approuve les présents Statuts.

Fribourg, le 28 avril 1900.

Le conseiller d'Etat, Directeur,
Georges PYTHON.

Dans son Assemblée générale du jeudi 3 mai 1900, la Société de chant des Instituteurs de la Gruyère a adopté, en deuxièmes débats, les présents statuts et décidé l'inscription de la Société au registre du Commerce.

Le Secrétaire, *Le Président,*
G. BOUDILLOUD. F. OBERSON. *insp.*



BIBLIOGRAPHIES

I

Nouveau Larousse illustré. Sept fascicules ont paru depuis la dernière annonce du *Bulletin*.

Dans le 1^{er} il y aurait lieu de signaler, entre autres, une belle étude, accompagnée d'un joli tableau synthétique, sur l'histoire, les institutions et l'art *Etrusques*, un article scientifique sur l'*Eudiomètre*, un article très documenté sur l'*Eucharistie*, les biographies d'*Eugène de Savoie* et de l'*impératrice Eugénie*, l'analyse d'*Eugénie Grandet*, les mots *Etrier*, *Etudiant*, *Etuve*, etc.

Dans le 2^{me} l'*Europe* nous vaut deux nouvelles cartes en couleurs, une carte physique et une carte politique, toutes deux d'une exécution extrêmement remarquable. Ajoutons qu'elles ont pour commentaire un magistral article qui n'occupe pas moins de huit colonnes;

et où on trouvera exposé avec précision et compétence tout ce qu'il faut savoir sur la géographie, la géologie, l'ethnologie, l'histoire, la flore et la faune du continent que nous habitons.

Un article d'un intérêt bien actuel, c'est celui que publie le 3^{me} fascicule sur le mot *Exposition* : on trouvera là des détails fort curieux sur les origines des expositions et la liste chronologique, avec de brèves notices, de toutes les Expositions universelles et internationales depuis les débuts jusques et y compris celle de 1900 ; deux jolies pages de dessins complètent ce très intéressant article, donnant des vues d'ensemble de ces diverses Expositions et permettant ainsi des comparaisons suggestives sur le développement graduel qu'elles n'ont cessé de prendre. A noter également dans le même fascicule d'excellents articles sur les mots *Exercice*, *Exhéredation*, *Existence*, *Exorde*, *Expérience*, *Exploration*, *Explosif*, *Extase*, etc.

Le 4^{me} fascicule renferme des articles sur les mots *Eventail* avec images, sur *Evangile*, *Evêque*, *Excommunication*, d'excellents articles signés du nom autorisé de M l'abbé Bertrin, une savante étude de M. Le Dantec sur l'*Evolution*, des articles très documentés sur les mots *Exarchat*, *Excentricité*, *Exécution*, etc.

Le début de la lettre F contient quantité d'articles fort intéressants comme les mots *Fable*, *Faculté*, *Faïence*, *Faillite*, *Faisan*, *Falguière*, etc., comme aussi sur la chanson de *Fanchon*, l'air du *Fandango*, la chanson de *Fanfan la Tulipe*, un air de *Farandole* : voilà encore un exemple, entre mille, de la manière extraordinairement consciente dont est fait ce remarquable dictionnaire. A signaler, entre autres articles, dans ce beau fascicule, les biographies de *Fantin-Latour* et de *Faraday*, une excellente étude littéraire sur la *Farce*, les notices analytiques consacrées à *Une Famille* de Lavedan, à la *Famille Benoîton*, de Sardou, à la *Famille Pont-Biquet*, de Bisson, les mots *Fanal*, *Farine*, *Faste*, *Fatalisme*, *Fatigue*, *Fatimites*, etc.

On trouvera dans le 7^{me} fascicule des notices analytiques fort intéressantes sur le *Faust* de Marlowe, sur celui de Goethe, celui de Klinger, etc., ainsi qu'une notice énumérant les principales œuvres d'art ayant trait au même objet. Il y aurait du reste à signaler dans le même fascicule beaucoup d'analyses littéraires d'un grand attrait : celles de la *Faute de l'abbé Mouret* et de *Fécondité* de Zola, celles des *Fausses Confidences*, des *Faux Bonshommes*, des *Faux Ménages*, etc. A noter aussi d'excellentes biographies de *Félix Faure*, des *Favart*, de *Jules Favre* ; les mots *Fauconnerie*, *Faute*, *Faux*, *Favori*, *Fécondation*, etc.

II

Dictionnaire géographique de la Suisse, publié sous la direction de MM. Charles Knapp, professeur à l'Académie de Neuchâtel, Maurice Borel, cartographe, avec des collaborateurs de tous les cantons. Illustré de nombreuses cartes, plans et vues diverses dans le texte et hors texte. *Première livraison*. Parait en livraisons à 0,75 la livraison. Attinger, frères éditeurs, à Neuchâtel.

Il vient de paraître la première livraison d'un ouvrage considérable dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps dans notre pays. La Suisse qui occupe un rang si distingué dans la cartographie dont certaines œuvres n'ont pas encore été dépassées, et qui a toujours tenu en honneur toutes les sciences dont l'objet est l'étude de

la terre, ne possédait jusqu'à présent qu'un dictionnaire géographique incomplet et datant de près d'un demi-siècle. Les services éminents rendus aux savants de tous les pays par le grand dictionnaire de géographie de Vivien de Saint-Martin et le succès de cette œuvre monumentale ont engagé les éditeurs à faire paraître un ouvrage du même genre consacré spécialement à la France : d'autres pays suivent cet exemple ; la Suisse ne pouvait rester plus longtemps en arrière. Le moment est d'ailleurs particulièrement bien choisi pour une publication de ce genre. L'atlas topographique qui doit servir de base pour la nomenclature va s'achever ; cette année aura également lieu le recensement décennal de la Suisse dont les résultats complets figureront à la fin du dictionnaire.

Le plan de l'ouvrage est conçu de manière à embrasser toutes les données géographiques, historiques, statistiques, industrielles et commerciales des cantons, districts, chefs-lieux, villes et villages de quelque importance : elles se succèdent dans le même ordre à chaque article et facilitent ainsi les recherches et les comparaisons que des tableaux d'ensemble mettront encore mieux en lumière.

La partie scientifique confiée à des spécialistes, géographes, géologues, anthropologistes, zoologistes, botanistes, fera de ce dictionnaire une véritable encyclopédie de la Suisse ; il suffira de citer les noms de MM. Forel, qui rédigera entre autres l'article Léman, Renvier, pour la géologie Jacottet; Rosier, Lugeon, Zobrist, pour la géographie ; Pitard, Schenk, pour l'anthropologie ; Yung, Jaccard, et dans la Suisse allemande, MM. Aeppli, Walser, Zeller, sans parler des nombreux collaborateurs cantonaux dont MM. Attinger, frères, se sont assuré le concours pour la révision de chaque canton. Pour donner à cette œuvre considérable, le caractère nécessaire d'unité, les éditeurs en ont confié la direction à M. Knapp, professeur à l'Académie de Neuchâtel, mieux préparé que tout autre à cette tâche difficile, par ses fonctions d'archiviste bibliothécaire de la Société neuchâteloise de Géographie qu'il remplit depuis 15 ans avec distinction et surtout par la rédaction des 12 volumes parus jusqu'ici du Bulletin de cette même Société. M. Maurice Borel, qui partage avec M. Knapp la direction du *Dictionnaire géographique*, s'est fait apprécier depuis longtemps dans la Suisse romande par la clarté et la netteté de ses œuvres cartographiques ; il dessinera toutes les cartes, plans et diagrammes qui, avec les nombreuses illustrations photographiques, donneront à ce lexique un attrait tout spécial et une valeur de premier ordre. La livraison qui vient de paraître est un début plein de promesses, elle contient plusieurs vues originales bien choisies et une quinzaine de cartes locales de dimensions diverses, appropriées au texte.

L'article le plus important, illustré de 9 vues ou cartes, est consacré à l'Aar : c'est une monographie très complète où rien d'essentiel n'est négligé et satisfaisant cependant aux exigences d'un dictionnaire. Le district et la ville d'Aarau, accompagnés d'une vue et d'un plan de celle-ci et d'une carte de celui-là, offrent des statistiques intéressantes et un grand nombre de renseignements qu'il est très utile de trouver réunis.

Le Dictionnaire géographique de la Suisse sera certainement accueilli avec faveur non seulement par les savants et hommes d'étude de notre pays, mais par les industriels et les commerçants qui y trouveront rassemblées des données statistiques qu'ils chercheraient en vain ailleurs. Il ne pourra manquer dans aucune adminis-

tration, aucune bibliothèque publique ou privée; paraissant à la fois en français et en allemand, il sera un lien de plus entre les deux grandes fractions du peuple suisse auquel il apprendra à mieux connaître et à mieux aimer sa patrie.

D.

ARRÊTÉ

relatif à la simplification de l'enseignement de la syntaxe française
(31 juillet 1900)

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
Vu l'article de la loi du 27 février 1880;
Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu,

ARRÈTE :

ARTICLE PREMIER. — Dans les examens ou concours dépendant du Ministère de l'Instruction publique, qui emportent des épreuves spéciales d'ortographe, il ne sera pas compté de fautes aux candidats pour avoir usé de tolérances indiquées dans la liste annexée au présent arrêté.

La même disposition est applicable au jugement des diverses compositions rédigées en langue française, dans les examens ou concours dépendant du Ministère de l'Instruction publique qui ne comportent pas une épreuve spéciale d'ortographe.

ART. 2. — Dans les établissements d'enseignement public de tout ordre, les usages et prescriptions contraires aux indications énoncées dans la liste annexée au présent arrêté ne seront pas enseignés comme règles.

LISTE ANNEXÉE A L'ARRÈTÉ DU 31 JUILLET 1900

Substantif

Nombre des substantifs. — **Témoins.** — Placé en tête d'une proposition, ce mot pourra rester invariable ou prendre la marque du pluriel, si le substantif qui le suit est au pluriel. *Ex.* : *témoin ou témoins les victoires qu'il a remportées.* La même liberté sera accordée pour le mot *témoin* dans la locution prendre à *témoin*. *Ex.* : *je vous prends tous à témoin ou à témoins.*

Pluriel ou singulier. — Dans toutes les constructions où le sens permet de comprendre le substantif complément aussi bien au singulier qu'au pluriel, on tolèrera l'emploi de l'un ou l'autre nombre. *Ex.* : *des habits de femme ou de femmes ; — des confitures de groseille ou de groseilles ; — des prêtres en bonnet carré ou en bonnets carrés ; — ils ont ôté leur chapeau ou leurs chapeaux.*